Paris, le 18 novembre 2014

Réunion de concertation
-
Volet «Journée de travail des IPCSR et Méthode Nationale de répartition des places d'examens»

- 18 Novembre 2014 -

Présents
Pour l'administration :

D.S.C.R. :
- Pierre Ginefri,Sous Directeur ER,
- Frédéric Gillodes, ERPC2,

Pour les organisations syndicales :

Pour le SANEER :

- Christophe Nauwelaers
- Laurence Pascal
- Stéphan Kohler

SNPTAS-CGT
SNICA-FO

M. Ginéfri présente le cadre de la réunion.
Le but est de rédiger un nouveau texte se substituant à la Circulaire du 25 mars 2003 relative à l'organisation des activités des IPCSR.

En raison de l'actualité récente du projet de loi MACRON visant à privatiser les examens du permis de conduire du groupe lourd, les organisations syndicales interpellent le Sous Directeur ER et demandent des précisons quant à ce projet.

Pour la DSCR il n'y a pas de volonté de privatiser les examens du groupes lourd « secs » mais juste les titres et diplômes professionnels.

L'UNSA-SANEER s'insurge contre cette annonce qui va à l'encontre des promesses écrites dans la lettre de M. Cazeneuve datée du 14 septembre dernier, lors des négociations suite au préavis de grève.

En effet, le Ministre s'était engagé à ce que la mise en place des mesures annoncées relatives aux examens PL ne le serait qu'au vu de l'évolution constatée des délais. Évolution devant être présentée aux syndicats.

Pour l'UNSA-SANEER, ce n'est pas acceptable et après quelques échanges, les OS quittent les unes après les autres la réunion.

L'UNSA-SANEER prendra attache auprès du ministre afin de lui rappeler ses engagements.

Si ce projet, qui n'a pas encore été présenté au Conseil d'État, devait rester sous sa forme actuelle, il s'agirait d'une véritable trahison pour les IPCSR et DPCSR !!!!
Le Ministre devrait en assumer les conséquences en affrontant la colère et une mobilisation massive des IPCSR et DPCSR.

Rédacteurs :

- Christophe Nauwelaers
- Laurence Pascal
- Stéphan Kohler

UNSA-SANEER
Barrage de la Marne
77109 MEAUX CEDEX
01 60 32 13 35